

Le Petit Saint-Mars reconstruit

de République du Centre, 27/02/2013

Prévu pour 2014, la reconstruction de l'EHPAD du « Petit Saint Mars » devrait débuter prochainement, avec la pose de la première pierre le 28 mars.

Arthur Didier

A Étampes, un Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) va bientôt voir le jour, à côté de l'hôpital. Avec la pose de la première pierre prévue le 28 mars, la cité royale disposera d'un centre complètement restructuré.

Le Centre Hospitalier Sud-Essonne (CHSE) a engagé un projet de reconstruction de son Ehpad, « Le petit Saint-Mars », qui devrait être achevé en juin 2014.

« Ce projet a pour vocation de concevoir un cadre de vie à la fois stimulant et protecteur pour les résidents, et agréable et fonctionnel pour les personnels », déclare un représentant de l'hôpital.

Le « Petit Saint-Mars » nouvelle génération disposera d'une capacité d'accueil de 126 lits dont trois lits d'hébergement temporaire et deux lits d'accueil de nuit.

Une unité d'hébergement renforcée

« Aménagé sur trois niveaux, le bâtiment garantira une parfaite accessibilité aux personnes âgées », ajoute l'établissement hospitalier. Parmi les services proposés, on notera l'installa-



CHANTIER. La reconstruction de l'Ehpad du « Petit Saint-Mars » devrait débuter prochainement. Si tout va bien, le nouveau bâtiment sera opérationnel en juin 2014. PHOTO ARTHUR DIDIER

tion d'un espace « Snoezelen », tout nouveau concept de thérapie multisensorielle, à la disposition de tous les résidents. Le centre disposera aussi d'une unité d'hébergement renforcée, sécurisée, de 14 lits, pour les personnes atteintes de troubles de type Alzheimer.

À chaque étage, quatre unités de vie de 14 chambres (20 m²) adaptées aux personnes à mobilité réduite, avec cabine sanitaire privative, seront mises à la disposition des patients. Des chambres sont prévues afin de pouvoir accueillir des couples. Chaque unité verra son séjour se prolonger par une terrasse

accessible et couverte. Une salle de kinésithérapie spacieuse ainsi qu'un espace dédié à l'ergothérapie sont également prévus.

N'étant pas propriétaire du terrain d'assise de la construction, le CHSE a retenu un schéma juridique qui confie à un promoteur privé la réalisation de l'opération. L'hôpital ne sera donc pas propriétaire des murs et paiera un loyer sur une durée prévisionnelle de 50 ans. Le coût du nouvel EHPAD s'élève à 17 millions d'euros.

« La nette amélioration des conditions de séjour induite par cette reconstruction s'accompa-

gnera d'une augmentation modérée du prix de journée à la charge des résidents d'ores et déjà validée par le conseil général de l'Essonne », annoncent les instances dirigeantes du CHSE.

Le dossier du « Petit Saint-Mars » n'est qu'une étape dans le grand projet d'établissement du CHSE en cours d'élaboration. En effet, l'ambition de l'hôpital est de développer une filière gériatrique dynamique, complète et renouvelée. Dans les prochains mois, une unité de court séjour gériatrique ouvrira ses portes sur le site d'Étampes. ■